



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Travecy

SEANCE DU 12 JUIN 2020

Date de la convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage : 18 juin 2020

L'an deux mille vingt, le douze juin à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Laurent PÉNÉ, maire.

Présents : CARPENTIER Christelle, DEBRIL Olivia, DELAHAYE Jean-Noël, DRUET Michèle, GOURDOUX Christelle, LACROIX Francis, LHOMME Marie Madeleine, LONGONI Jean-Claude, MÉASSON Marie-Christine, MEUNIER Juliette, PANICO Julien, PÉNÉ Laurent, VAN ASSEL Florence, VAN HEESWYCK Éric, WACQUET David

Secrétaire : VAN HEESWYCK Éric

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2020_13 – Désignation des membres au sein de la commission d'Appel d'Offres

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Considérant qu'à l'unanimité, les élus décident en vertu de l'article L 2121-21 du CGT de procéder au vote à main levée,

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 1 (Mme LHOMME Marie-Madeleine)

Nombre de suffrages exprimés : 14

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1 : M. Francis LACROIX, M. Jean Claude LONGONI, Mme Juliette MEUNIER,
Nombre de voix :14

Sont proclamés élus les membres titulaires de la liste 1 :

M. Francis LACROIX,

M. Jean Claude LONGONI

Mme Juliette MEUNIER

Membres suppléants :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 1 (Mme LHOMME Marie-Madeleine)

Nombre de suffrages exprimés : 14

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1 : Mme Olivia DEBRIL, M David WACQUET, M Éric VAN HEESWYCK.

Nombre de voix :14

Sont proclamés élus les membres suppléants de la liste 1 :

Mme Olivia DEBRIL,

M David WACQUET,

M Éric VAN HEESWYCK

2020_14- Désignation des membres au sein de la CCID

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
---------------------------------	--	-------------	---------------	-------------------	----------------------------

15	15	14	0	1	0
----	----	----	---	---	---

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à la constitution de la commission des impôts. Il rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Pour que cette nomination puisse avoir lieu, il appartient au conseil municipal de dresser une liste de 24 noms pour les communes de moins de 2000 habitants.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Mme	DE COCK ELOI	Cécile	05/02/1947	56 rue du Général LECLERC 02800 TRAVECY	TH TF
2	Mme	SALLANDRE FREMAUX	Thérèse	07/09/1945	31 Général LECLERC 02800 TRAVECY	TH TF
3	M	BRAILLY	Roland	28/05/947	39 rue du Général LECLERC 02800 TRAVECY	TH TF
4	M	LOBJOIS	Patrick	03/07/1957	3 rue du pommelotier 02800 TRAVECY	TH TF
5	M	LONGONI	Jean Claude	07/04/1954	16 rue du Carry Droit 02800 TRAVECY	TH TF
6	Mme	DRUET	Michèle	17/04/1960	5 rue de l Eglise 02800 TRAVECY	TH
7	Mme	DEBRIL	Olivia	30/04/1972	3 rue du Château 02800 TRAVECY	TH TF
8	Mme	THUILLIER	Pierre	13/05/1941	2 chemin du Rigaudon 02800 TRAVECY	TH TF
9	Mme	MEASSON	Marie-Christine	02/10/1968	5 bis rue du Château 02800 TRAVECY	TH TF
10	M	VAN HEESWYCK	Éric	09/10/1954	9 rue Flamande	TH TF
11	M	LACROIX	Francis	22/0/1956	22 rue de la Vatroye 02800 TRAVECY	TH TF
12	M	CAYET PANICO	Julien	31/01/1983	11 bis rue de la Vatroye 02800 TRAVECY	TH TF

13	M.	SARRAZIN	Hervé	05/05/1970	19 rue de la Vatroye 02800 TRAVECY	TH TF
14	M	PATE	Yves	17/12/1947	2bis rue du Château 02800 TRAVECY	TH TF
15	M	CHARPENTIER	Patrick	18/03/1952	5 rue de la vatroye 02800 TRAVECY	TH TF
16	M	VAN HEESWYCK	Romain	29/09/1982	17 rue flamande 02800 TRAVECY	TH TF
17	M	FOURNIVAL	Aurélien	09/07/1982	24 bis rue du château 02800 TRAVECY	TH TF
18	M	MAZZAGIO	Aldo	12/01/1960	12 route de Saint Quentin 02800 TRAVECY	TH TF
19	Mme	TOTTET WALLERANT	Micheline	09/06/1948	12 rue d'Elva 02800 TRAVECY	TH TF
20	Mme	BOULOGNE FAUCHEUX	Danielle	14/04/1951	5 rue du Général LECLERC 02800 TRAVECY	TH TF
21	M	GOUT	Frédéric	11/04/1955	7 RUE CARNOT 02700 TERGNIER	TF
22	M	MAGNIEZ	Bernard	1946	02800 LA FERRE	TF
23	M	GOUT	Patrice	21/04/1954	5 ter rue Berteaux 02700 TERGNIER	TF
24	M	VUYLSTEKE PREVOST	Franck	1961	9 Faubourg St Firmin 02800 LA FERRE	TH TF

2020_15 – Constitution du comité consultatif action jeunesse

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe les élus qu'un comité consultatif Action Jeunesse ayant pour objectif de proposer des animations et des actions en faveur des jeunes du village a été créé en février 2016. Ce comité aura pour vocation de proposer au conseil municipal des actions en faveur des travecyens qui seront étudiées et validées ou non par ce dernier.

M le Maire souhaiterait que l'action de ce comité soit reconduite afin de maintenir les animations proposées à l'occasion de pâques, du 14 juillet, d'Halloween et de proposer d'autres rdv récréatifs ou ludiques.

M le Maire rappelle :

Attendu que selon l'Article L2143-2 du code Général des Collectivités Territoriales :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

A 14 voix pour et 1 abstention (Marie Madeleine LHOMME), les élus valident la reconduction du CCAJ :

- à compter du 12/06/2020,
- renouvelables tous les 3 ans,
- composés de 7 membres du Conseil et de 7 administrés.

M. Le Maire demande des candidats pour intégrer ces comités.

	Comité Consultatif Actions Jeunesse
Président	David WACQUET
Membres du Conseil	Olivia DEBRIL
	Jean Noel DELAHAYE
	Christelle GOURDOUX
	Jean Claude LONGONI
	Marie-Christine MEASSON
	Juliette MEUNIER
	Florence VAN ASSEL

Un appel à candidature sera lancé auprès de la population pour les 7 autres membres.

2020_16 - Constitution du comité consultatif action Séniors

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe les élus qu'un comité consultatif Action Séniors ayant pour objectif de proposer des animations et des actions en faveur des anciens du village a été créé en février 2016. Ce comité aura pour vocation de proposer au conseil municipal des actions en faveur des travecyens qui seront étudiées et validées ou non par ce dernier.

M le Maire souhaiterait que l'action de ce comité soit reconduite afin de maintenir les actions proposées pour nos aînés (sortie, repas, colis).

M le Maire rappelle :

Attendu que selon l'Article L2143-2 du code Général des Collectivités Territoriales :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

A 14 voix pour et 1 abstention (Marie Madeleine LHOMME), les élus valident la reconduction du CCAS :

- à compter du 12/06/2020,
- renouvelables tous les 3 ans,
- composés de 6 membres du Conseil et de 6 administrés.

M. Le Maire demande des candidats pour intégrer ces comités.

	Comité Consultatif Action Séniors
Président	Michèle DRUET
Membres du Conseil	Christelle CARPENTIER
	Jean Noel DELAHAYE
	Jean Claude LONGONI
	Francis LACROIX
	Éric VAN HEESWYCK

Un appel à candidature sera lancé auprès de la population pour les 6 autres membres.

2020_17 - Constitution du comité consultatif chemins ruraux
--

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe les élus qu'un comité consultatif Chemins ruraux ayant pour objectif la gestion de l'entretien des chemins sur le territoire a été créé à TRAVECY en 2019. M le maire souhaiterait que l'action de ce comité soit reconduite.

Il rappelle :

Attendu que selon l'Article L2143-2 du code Général des Collectivités Territoriales :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

Il rappelle que ces comités auront vocation à proposer au conseil municipal des actions qui seront étudiées et validées ou non par ce dernier.

A 14 voix pour et 1 abstention (Mme Marie Madeleine LHOMME), les élus valident la reconduction d'un comité consultatif Entretien des chemins ruraux,

- à compter du 12/06/2020,
- renouvelables tous les 3 ans,
- composés de 5 membres du Conseil et de 5 agriculteurs.

M. Le Maire demande des candidats pour intégrer ce comité.

	Comité Consultatif
Président	Éric VAN HEESWYCK
Membres du Conseil	Olivia DEBRIL
	Marie Christine MEASSON
	Juliette MEUNIER
	Francis LACROIX

Un appel à candidature sera lancé principalement auprès des agriculteurs pour les 5 autres membres.

2020_18 – Constitution des différentes commissions communales

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à la constitution des différentes commissions.

A 14 voix pour et 1 abstention (Marie Madeleine LHOMME), les élus approuvent la création de la :

- Commission des travaux : Olivia DEBRIL, Francis LACROIX, Jean Claude LONGONI, Juliette MEUNIER, Éric VAN HEESWYCK, David WACQUET,
- Commission des finances : Jean Noel DELAHAYE, Michèle DRUET, Christelle GOURDOUX, Francis LACROIX, Jean Claude LONGONI, Julien PANICO, Éric VAN HEESWYCK, Florence VAN ASSEL.
- ✚ Commission cadre de vie, hygiène, Environnement : Olivia DEBRIL, Jean Noel DELAHAYE, Francis LACROIX, Jean Claude LONGONI, Juliette MEUNIER, Julien PANICO, Éric VAN HEESWYCK, David WACQUET.
- ✚ Commission Information et site internet : Christelle CARPENTIER, Jean-Noël DELAHAYE, Michèle DRUET, Marie Christine MEASSON.
- ✚ Commission Chambre de l'agriculture : Michèle DRUET, Marie Christine MEASSON, Juliette MEUNIER, Florence VAN ASSEL, Éric VAN HEESWYCK.
- ✚ Commission Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers : Jean-Claude LONGONI, Florence VAN ASSEL, Éric VAN HEESWYCK, David WACQUET.

A 13 voix pour et 2 abstentions (Marie Madeleine LHOMME et Christelle GOURDOUX), les élus décident la création de la :

- ✚ Commission des fêtes et cérémonies : Jean-Noël DELAHAYE, Jean-Claude LONGONI, Florence VAN ASSEL, David WACQUET.
- Commission personnel communal : Jean-Noël DELAHAYE, Francis LACROIX, Juliette MEUNIER, Éric VAN HEESWYCK, David WACQUET.

2020_19 – Désignation de deux délégués USEDA

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

Il convient de désigner deux délégués de secteur dont le mandat sera de même durée que celui des conseillers municipaux nouvellement élus.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder au vote par scrutin secret pour désigner les deux nouveaux délégués ;

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de son maire, après avoir pris connaissance des candidatures, décide de passer au vote réglementaire qui donne les résultats suivants :

- nombre de votants : 15
- majorité absolue : 8

Monsieur Francis LACROIX et Monsieur Jean Claude LONGONI ayant obtenu tous les deux 14 voix pour au 1^{er} tour de scrutin et 1 vote blanc sont proclamés élus.

Un extrait de la présente délibération sera adressé d'urgence par les soins de Monsieur le Maire à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) 26 boulevard Pierre Brossolette 02000 Laon.

2020_20 – Désignation d'un délégué au sein du Comité Nationale d'Action Sociale
--

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe l'assemblée qu'en tant que commune adhérente au Comité National d'Action Sociale, il convient de désigner le délégué élu qui l'y représentera.

Est élue à 14 voix pour et 1 abstention (Marie Madeleine LHOMME) Mme Michèle DRUET.

2020_21 – Désignation d'un délégué en charge des questions de défense
--

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	15	14	0	1	0

M. le Maire informe l'assemblée de l'existence d'un réseau de correspondants défense dans chaque commune, qui a vocation à développer le lien « Armée-Nation ». Cet interlocuteur aura un rôle informatif vers la population dans le cadre du développement du réseau défense.

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder à la désignation de ce correspondant défense.

Après délibération, le conseil municipal désigne à 14 voix pour et 1 abstention (Marie-Madeleine LHOMME), Jean Claude LONGONI, conseiller municipal, en charge des questions de défense.

Questions diverses

- ✚ **Finances** : M. Le Maire informe le conseil de la nécessité de se réunir rapidement afin de procéder au vote des budgets et des taux d'imposition. Une réunion à huis clos se tiendra vendredi 19 juin à 20h afin d'étudier les différents documents budgétaires et de définir les projets à inscrire pour l'année 2020. Un document générique présentant les différents documents comptables va être transmis à l'ensemble des conseillers.
M. Le Maire informe par ailleurs les élus qu'il a rencontré le trésorier général à LA FERRE avec Florence VAN ASSEL adjointe aux finances. L'adjointe aux finances informe les élus qu'elle travaille sur l'élaboration du BP 2020
- ✚ **Confinement** : Les élus approuvent à l'unanimité l'instauration de la prime COVID proposée par M. le maire, la délibération afférente sera présentée lors du prochain conseil.
- ✚ **Stationnements gênants au cœur du village** : Mme Meunier signale qu'un camion à charge stationne régulièrement sur le trottoir dans la rue de l'Arbre Saillard alors que l'accès au bas du village est réglementé au niveau du tonnage. La précédente municipalité a déjà essayé de régler ce problème. M le maire va prendre contact avec la personne. M PÉNÉ indique par ailleurs que 2 véhicules en stationnement abusif sur le trottoir rue du carry droit et rue du Pommelotier font l'objet d'une procédure.
- ✚ **Dégradation aire de Jeux** : Le revêtement de l'aire de jeux a été dégradé. L'entreprise IMAJ a été contactée afin de venir réparer le sol. Un message a été relayé sur facebook afin de sensibiliser les utilisateurs.
- ✚ **Travaux** : M LACROIX, adjoint aux travaux, informe les membres du conseil que la 1^{ère} phase de l'enfouissement des réseaux dans la rue de la vatroie est terminée. Les demandes de basculement vers le nouveau réseau sont en cours.
- ✚ **Salle du Foyer rural** : M DELAHAYE, adjoint aux fêtes et cérémonies, informe les élus qu'il va se charger de rédiger un nouveau règlement de location et de réorganiser les armoires. Il propose également de se charger de mettre sur le site de la commune des photos de la salle afin d'en assurer la promotion auprès des particuliers.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h50.

Fait à TRAVECY, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Laurent PÉNÉ

Le secrétaire,

Eric VAN HEESWYCK